



## La journée mondiale de la neige

Toute une réussite au Club de Ski de fond d'Évain



Voir article en page 3  
Crédit photo : Réjean Gouin



Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain	p. 2
La journée mondiale de la neige	p. 3
La relâche, plaisir ou casse-tête?	p. 4
Raymond Benoit, un pompier dans l'âme	p. 5
Réussir à communiquer en situation d'Alzheimer	p. 6
Connaissez-vous le crédit d'impôt pour personnes handicapées?	p. 7
Des nouvelles de la bibliothèque	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au  
**Mercredi 11 mars 2020**  
Vous pouvez les déposer au local du journal situé  
au sous-sol du centre communautaire :  
200, rue Leblanc  
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : [info@journal-ensemble.org](mailto:info@journal-ensemble.org)  
Notre site Web : [www.journal-ensemble.org](http://www.journal-ensemble.org)  
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)  
819-797-7110 poste 2208

# Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain du 22 janvier 2020

■ Raymonde Poitras

## Rencontre avec la direction du Centre de plein air du lac Flavrian

Mme Mélanie Gérard, directrice générale, présente le Centre de plein air du lac Flavrian. Cet organisme à but non lucratif a ouvert ses portes à la fin des années 1980. C'est un camp de vacances spécialisé pour les personnes de tous âges ayant un handicap, qui peuvent ainsi bénéficier d'un congé dans un site enchanteur.

Le Centre de plein air du lac Flavrian embauche environ 17 moniteurs ainsi que six employés (entretien et cuisine) en période estivale. Il est également possible, pour la population en général, de louer une ou plusieurs infrastructures durant la période estivale, selon les disponibilités, ainsi que tout au long de l'année pour des activités de plein air, des réunions, des loisirs, des festivités ou des mariages. Le Centre de plein air du lac Flavrian met également ses infrastructures à la disposition de divers groupes : associations, clubs sociaux, écoles et entreprises.

Les principaux défis rencontrés par la direction sont le manque de main-d'œuvre et les difficultés de financement. Au cours des prochains mois, l'emphase sera également mise sur la publicité et le marketing afin de faire connaître davantage à la population les nombreux services offerts par le Centre de plein air du lac Flavrian.

## Entretien passage piétonnier entre avenue Gauthier et avenue Bernard

La conseillère du district, Mme Samuelle Ramsay-Houle, annonce que le conseil municipal s'assurera que les deux extrémités du passage piétonnier soient déneigées en pente douce.

## Affichage bibliothèque - numéros civiques

La Ville entreprend une révision de l'affichage sur l'ensemble de son ter-

ritoire. En ce qui concerne l'affichage de la bibliothèque sur les murs extérieurs du Centre communautaire, ce point sera discuté lors d'une rencontre le 4 février. En ce qui a trait aux numéros civiques sur l'édifice du Centre communautaire d'Évain, ceux-ci seront apposés au cours des prochains jours.

## Défibrillateur

Dorénavant, c'est une équipe de la Ville qui assurera la maintenance de cet équipement.

## Recommandation - nomination d'un nouveau membre

M. Bertrand Boucher est nommé au conseil de quartier d'Évain, pour un mandat de quatre ans.

## Demande de subvention aux conseils de quartier 2020

Une résolution recommandant les montants à accorder est adoptée concernant les documents relatifs à l'enveloppe « Demande de subvention aux conseils de quartier 2020 ».

## Création d'un comité de loisirs

Deux personnes ont manifesté leur intérêt pour la création d'un comité de loisirs à Évain auprès de la conseillère du district. Un avis sera affiché dans les endroits publics du quartier et publié sur la page Facebook du journal « Ensemble pour bâtir » afin d'inviter d'autres personnes à se joindre à eux.

## Visibilité réduite intersection avenue Amisol/rue d'Évain

La visibilité à l'intersection de l'avenue Amisol et de la rue d'Évain est réduite en raison de l'amoncellement de la neige. Mme Ramsay-Houle mentionne que cette problématique sera transmise au service concerné de la Ville.

# Évain, un milieu dynamique

■ Samuelle Ramsay-Houle, conseillère municipale du quartier d'Évain

Mercredi le 5 février dernier se tenait une première rencontre dans le but de créer un organisme de loisirs à Évain. L'appel avait été lancé par le conseil de quartier via le journal et quelques annonces dans les endroits publics du quartier. Plusieurs personnes, dont quelques unes siégeant au conseil de quartier, se sont déplacées pour signifier leur intérêt à développer et dynamiser la communauté.

La motivation des gens présents était palpable et extrêmement motivante. Il a été question des objectifs que chacun visait à atteindre via ce comité, notamment de faire sortir les gens, de créer un sentiment d'appartenance fort à notre milieu, de socialiser, de créer des activités et des événements qui sauront répondre à toutes les générations et qui s'inscriront dans un esprit de bon voisinage. Bien qu'Évain bénéficie d'une population grandissante et que plusieurs activités y soient déjà organisées, je crois que chacun d'entre nous avait un souci de créer un lien communautaire fort, tel qu'il existe dans tout bon village. Un souhait également est que notre beau quartier ne devienne pas une « banlieue dortoir » du centre de Rouyn-Noranda. Nous en sommes donc aux premiers balbutiements de quelque chose qui deviendra certainement beau et grand.

Comme il s'agissait là de la première rencontre, les portes sont toujours ouvertes à de nouveaux visages qui souhaiteraient s'impliquer davantage dans leur milieu. Une seconde rencontre aura déjà eu lieu au moment où vous lirez ces lignes. Celle-ci servira à jeter les bases du comité qui sera créé en plus de planifier certaines actions à entreprendre déjà en 2020.

Pour les membres du conseil de quartier d'Évain ainsi que moi-même, c'est réellement encourageant et stimulant de voir autant de gens avec la motivation d'embellir notre communauté. Nous-mêmes travaillons dans cet objectif et nous voyons ce nouveau comité comme un véritable levier de développement pour notre quartier. Je tiens encore une fois à remercier tous les gens qui s'impliquent dans notre communauté, que ce soit via ce nouveau comité comme dans les organismes existants et très vivants que nous avons.



Photo : Samuelle Ramsay-Houle

# Message de nos Fermières !

■ Claudette Chassé

2020 est précurseur de changements pour nos Fermières. D'abord voici les membres du CA-L (conseil administration local),

**Présidente** : Lise Vigneault

**Trésorière** : Denise Bilodeau

**Secrétaire** : Manon Guenette

**Vice-présidente** : Denise Trudel

**Conseillère 1** : Claudette Chassé (communication-recrutement)

**Conseillère 2** : Lyse Mercier (art textile)

Nous avons commencé un réaménagement de notre local grâce à l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés de Service Canada. Nous avons reçu de nouvelles armoires et un nouveau métier. Tout est propice à de belles réalisations.

# Suivez-nous sur Facebook

Si vous aimez nos publications, augmentez leur diffusion avec les boutons **J'aime** et **Partager**.

[facebook.com/journalensemble](https://facebook.com/journalensemble)



# Vaccin gratuit contre le zona

■ Diane Gaudet Bergeron

Le réseau FADOQ demande au gouvernement du Québec d'offrir le vaccin gratuitement aux personnes de 65 ans et plus dans le cadre du programme d'immunisation du Québec. Chaque année le zona atteint 27 000 Québécois et est responsable de plus de 600 hospitalisations et 10 décès.

Il faut donc signer la pétition en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale.

Pour signer : [assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8105/index.html](https://assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8105/index.html)

Tiré de la revue Virage hiver 2020

## ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 280

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

### Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Julianne Pilon, administratrice

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

### Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau,

Julianne Pilon et Raymonde Poitras.

Équipe de collaboration : Marie-Claire Dickey,

Claudette Chassé, Réjean Guoin, Samuelle

Ramsay-Houle et Chantal Grenier.

Équipe de correction : Hélène Bilodeau,

Chantal Grenier, Diane Perron Latour et René

Mercure.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale

du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la

Culture et des Communications et la Ville

de Rouyn-Noranda.

Membre



# La journée mondiale de la neige

■ Réjean Gouin

Ce sont des sourires et de belles joues rouges qui étaient à l'honneur le 19 janvier dernier au Club de ski de fond pour la Journée mondiale de la neige d'Évain.

C'était une deuxième édition et le seul endroit au Québec où cet événement mondial était présenté cette année.

L'année 2019 nous avait offert -40 degrés Celsius pour la journée, alors la grande vedette cette fois fut la température clémente et ensoleillée, au grand plaisir de la quarantaine de bénévoles et surtout de l'instigateur de l'évènement, M. Sacha Bergeron.

Plus de 200 personnes sont venues célébrer l'hiver en faisant du ski, de la raquette et du « fat bike ». Les familles étaient nombreuses, les enfants profitant de l'extérieur pour faire du ski et de l'intérieur (nouvellement

décoré) pour un concours de dessin.

Le gros foyer extérieur et la présence du DJ Pat Baulne et sa musique ont réchauffé l'atmosphère pour le plaisir de tous.

Encore cette année, de nombreuses activités gratuites étaient au programme : animation, épreuves de courses amicales, promotion, initiation au ski de fond et ateliers, en cette journée de porte ouverte au Club de ski de fond.

Notre conseillère municipale, Mme Samuelle Ramsay-Houle, en a profité pour faire du ski de fond avec ses deux petits chéris, qui, bien confortables dans leur traîneau, pourront se vanter plus tard d'avoir fait plusieurs kilomètres sur les pistes avant même de chausser des skis.



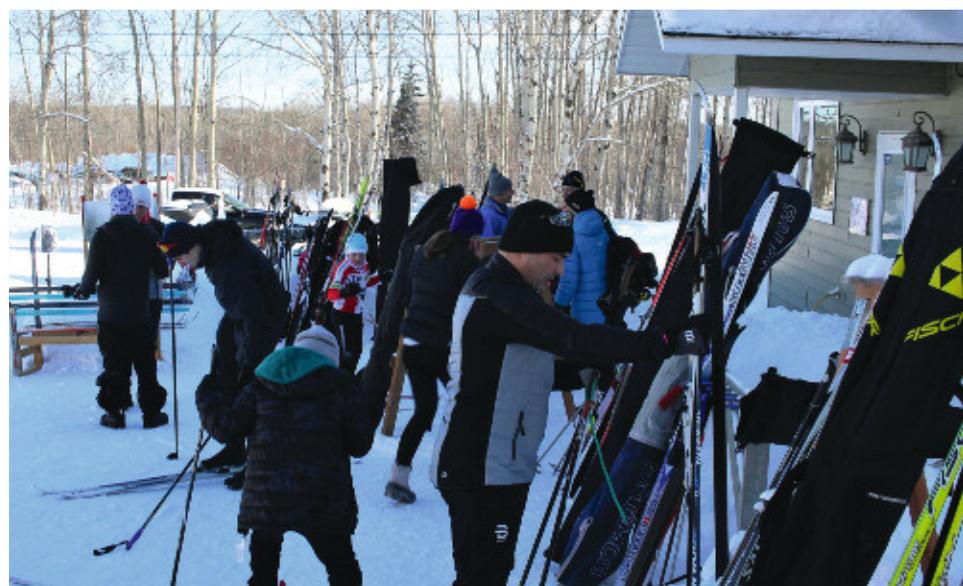
Laurent Beaupré et Sacha Bergeron



Samuelle Ramsay-Houle et ses filles



Crédit photos : Réjean Gouin



Les pompiers sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



**Julien Gauthier**  
**EXCAVATION**

R.B.Q. : 2462-4488-42



Tél. : 819-768-2421  
Cell. : 819-763-6949  
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers  
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

# La relâche, plaisir ou casse-tête ?

■ Raymonde Poitras

Je suis une personne « âgée », une baby-boomer comme on dit ! Je regarde avec envie tous ces élèves qui jouissent d'une semaine de relâche en plein milieu de l'hiver. Quant à moi, je n'ai aucun souvenir d'avoir pu bénéficier d'un tel privilège. Je me suis alors demandé depuis quand nos enfants avaient ce long congé hivernal ?

Au Québec, le concept de semaine de relâche vient de M. Fernand Paradis. Étudiant en éducation au niveau de la maîtrise dans les années 60, il avait constaté le fort taux d'absentéisme des élèves et du personnel enseignant, entre autres à la fin février de chaque année. Lors d'un voyage en France, il apprend que nos cousins français avaient mis à leur calendrier scolaire des vacances printanières ! Un plan commença à germer dans sa tête.

Plus tard, M. Paradis se retrouve enseignant, puis directeur de la Commission des écoles catholiques de Québec en 1975. À ce moment,

il soumet le concept d'une semaine de relâche au syndicat des enseignants. Cela impliquait de devancer le début des classes d'une semaine pour conserver le nombre minimum de jours de classe, soit 180 jours. C'est donc en 1979 que les premières vacances printanières furent implantées à Québec.

Et par ce chaud soleil de mars, l'idée fit rapidement boule de neige et les années suivantes la relâche avait été adoptée par le reste des commissions scolaires de la province. Par contre, la relâche n'est pas une obligation à être incluse dans le calendrier scolaire et les élèves ne sont pas tous en congé au même moment. Parfois en février, parfois en mars, ils peuvent se la couler douce, faire des sports d'hiver ou voyager selon leurs intérêts et moyens financiers de papa-maman !

Je sais bien que certains parents voient venir cette relâche avec appréhension. Cela demande une certaine gymnastique pour la garde des

enfants, s'ils n'ont pas obtenu un congé de leur employeur. À ce moment-là, les grands-parents peuvent jouer un rôle important et se permettre de gâter leurs petits-enfants ! Enfin moi, c'est ce que je ferai cette année. Grand-maman et grand-papa reçoivent deux petits trésors. Espérons que Dame nature sera favorable pour nous aider à faire le plein de vitamine C !



## Connaissez-vous vos droits ?

■ Diane Gaudet Bergeron

Selon la charte des droits et libertés, vous avez des droits. En voici quelques-uns :

1. Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.
2. Tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours. Toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril, personnellement ou en obtenant du secours, en lui apportant l'aide physique nécessaire et immédiate, à moins d'un risque pour elle ou pour les tiers ou d'un autre motif raisonnable.
3. Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telle la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.
4. Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation.
5. Toute personne a droit au respect de sa vie privée.
6. Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, sauf dans la mesure prévue par la loi.
7. Sa demeure est inviolable.
8. Nul ne peut pénétrer chez autrui ni en prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite.
9. Toute personne, a droit au respect du secret professionnel.



Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'il n'y soit autorisé par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Les libertés et droits fondamentaux s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques, de la laïcité de l'État, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens du Québec.

La loi peut, à cet égard, en fixer la portée et en aménager l'exercice.

Je pourrais continuer ainsi encore longtemps, car la Charte des droits et libertés possède plus de 100 articles sur nos droits et libertés. Il suffit d'aller sur le site gouvernemental pour prendre connaissance de nos droits et s'instruire car personne ne peut dire : **Je ne savais pas.**

## Bénévole au journal, pour quoi faire ?

■ Raymonde Poitras

### Commençons par le commencement

Un bénévole, c'est quoi au juste ? C'est une personne qui accomplit une action de son plein gré, sans rémunération. Depuis quand le bénévolat existe-t-il ? Depuis toujours et au Québec, on peut dire sans trop se tromper que cela a débuté avec les premiers colons. En effet, ceux-ci faisaient des « bi » (corvées) et se mettaient à plusieurs pour défricher une terre, construire une maison ou une grange, aider une voisine pour l'accouchement ou les relevailles, mettre en place les premiers hôpitaux, construire les églises, etc. La tradition chrétienne encourageait fortement ces gestes de dons de soi, autrement dit de charité.

Peu à peu, le bénévolat s'est structuré et a donné la formation d'organismes de bénévoles, tels le Bureau des Pauvres de la ville de Québec, la société Saint-Vincent de Paul, la Young Men's Christian Association (YMCA), la Young Women's Christian Association (YWCA), l'Armée du Salut, la Croix-Rouge, etc. Présentement, nous retrouvons des bénévoles dans toutes les sphères de la vie : santé, protection de l'environnement, loisirs, hébergement, aide après sinistre...

### Alors, pourquoi s'engager comme bénévole ?

Toi, oui toi, pour quelles raisons donnerais-tu de ton temps au journal Ensemble pour bâtir ? Pour t'aider dans ta démarche de bénévolat, le Réseau d'action bénévole du Québec a recensé quatre grandes orientations qui pourraient te convenir :

**Pour la cause et l'engagement social**, par exemple : pour faire partie de ceux et celles qui travaillent à améliorer les choses, pour aider les autres et participer au mieux-être de ta collectivité, pour prendre part à un changement positif dans ta communauté.

**Pour des raisons personnelles**, par exemple : pour le plaisir, pour l'estime de soi, pour connaître de nouvelles personnes, pour partager tes aptitudes et talents, pour faire partie d'une équipe géniale !

**Pour des raisons professionnelles**, par exemple : pour te préparer au monde du travail, pour acquérir de nouvelles compétences, pour avoir de nouvelles responsabilités, pour découvrir un réseau professionnel.

**Pour le bénévolat en lui-même**, par exemple : lorsque tu vois que ce que tu fais aide à améliorer ta qualité de vie et la santé de ta communauté. Certaines études démontrent que les personnes qui font du bénévolat jouissent d'une meilleure santé. Chez les Britanniques, des résultats de recherches publiés dans le journal BMC Public Health concluent que les bénévoles sont plus heureux et vivent plus longtemps que la moyenne. Selon l'analyse, le bénévolat diminue les chances de souffrir de dépression, tout en augmentant la satisfaction et l'épanouissement personnel.

Alors, si tu es parvenu jusqu'à la fin de ce texte, tu as sûrement trouvé une bonne raison pour te joindre à notre super équipe ! Nous t'attendons avec impatience.

<https://www.rabq.ca/pourquoi-faire-du-benevolat.php>

## Comment tester la fraîcheur d'un œuf ?

Pour tester la fraîcheur d'un œuf, il serait tentant d'aller au plus simple, à savoir de l'ouvrir et de le manger. C'est une méthode, mais il y a plus agréable au palais et surtout moins risqué pour la santé. Il suffit d'avoir à portée de main un récipient rempli d'eau froide, dans lequel plonger l'œuf. Verdict : s'il reste au fond, c'est qu'il est frais et donc comestible. S'il remonte à la surface, mieux s'en débarrasser sans attendre.

Source : Lydia Mammar, trucs et astuces de grand-mère.

Simply  
pour vous  
Esthétique - Massothérapie

Isabelle Nackers  
Propriétaire

65, avenue Victor  
Quartier Évain, Rouyn-Noranda  
Tél. : 819-763-1531  
Sur rendez-vous  
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h  
Vendredi : 9 h à 17 h

# Raymond Benoit, un pompier dans l'âme!

■ Réjean Gouin



Crédit photo : Réjean Gouin

« Je crois que j'ai perdu le feu sacré » furent les premiers mots de M. Raymond Benoit qui, le premier janvier 2020, prenait sa retraite du Service d'incendie d'Évain après plus de 50 ans dédiés à aider la population.

L'appel au feu a été une affaire de famille pour les Benoit. Raymond fait son entrée chez les pompiers le 1er septembre 1969, suivant ainsi les traces de son père, lui-même membre fondateur de la brigade Évain Village. Son frère Claude, sa sœur et quelques cousins ont fait que, dans le temps des Fêtes, ils étaient suffisamment nombreux à la maison pour faire une réunion du service d'incendie, nous dit à la blague M. Benoit.

Celui-ci nous rappelle que, dans le temps à Évain, était pompier celui qui avait une boule sur son camion puisqu'il pouvait tirer la pompe. Tout un changement avec ce qui se vit chez les candidats de nos jours, si on pense que l'entraînement se faisait en travaillant avec les plus expérimentés et que l'achat d'équipement était quelques fois l'affaire même des pompiers : « tout le monde mettait la main à la pâte ».

Une anecdote qu'on croirait invraisemblable de nos jours : M. Benoit nous dit qu'il y eut un temps où seulement deux respirateurs étaient disponibles, les deux rangés dans une armoire dont seul le chef des pompiers possédait la clé.

Si on demande à M. Benoit de nous donner son meilleur souvenir, c'est sans hésitation les tournois de pompiers qui lui reviennent à l'esprit, ceux-ci avaient lieu un peu partout en région. C'est en 1986 qu'Évain avait pris la responsabilité d'organiser l'évènement sur son territoire; ce qui s'avéra une telle réussite que l'Association avait approché Évain et sa brigade pour une reprise en 1992.

Un cours de six mois en 1985, a permis à M. Benoit de devenir formateur pour les pompiers. Cette formation lui

a donné l'occasion de rencontrer des milliers de nouveaux membres avides de savoir un peu partout dans la région.

Aller au feu durant 50 ans ne va pas sans avoir quelques mauvaises expériences. Content de n'avoir jamais eu de blessures graves, il se souvient quand même qu'à quelques reprises il a eu peur, surpris de voir s'écrouler le toit où il se trouvait quelques minutes avant. Il nous mentionne également que chaque fois qu'il assiste à la perte d'une maison, c'est sans conteste un mauvais souvenir.

C'est à la fusion avec Rouyn-Noranda qu'il devient Directeur de secteur, succédant à M. Jacques Gélinas qui avait le titre de Chef des pompiers et fut le dernier à porter ce titre pour notre quartier.

Questionné sur les effets de la fusion sur notre Service d'incendie, il y voit une grande amélioration en ce qui concerne la couverture de protection grâce à la formation continue, de meilleurs équipements et la possibilité d'avoir rapidement de l'aide si le besoin se fait sentir. Ceci ne l'empêche pas de regretter la perte d'indépendance à participer à différentes activités autres que d'aller au feu, permettant de garder un esprit de corps à l'intérieur du groupe. Cependant, nos pompiers ont su se garder un côté social en fondant leur propre association à Évain.

M. Raymond Benoit, qui nous disait d'entrée de jeu avoir « perdu le feu sacré », nous déclare qu'il aurait voulu en faire plus pour le service, regrette que l'opportunité ne se soit pas présentée. Mais il suffit de voir comment il peut être intarissable lorsqu'il lui est proposé de parler de son passé de pompier et du Service d'incendie en général pour en douter quand même un peu. Il compte bien demeurer actif au sein de l'Association des pompiers d'Évain.

Bonne retraite, M. Raymond Benoit.



Photo : Gracieuseté

## Mot de Diane

On dit qu'une femme épouse un homme en pensant le changer et qu'un homme épouse une femme en espérant qu'elle ne changera jamais. Très souvent, les deux sont perdants.

## Journée internationale des droits des femmes – 8 mars 2020

### Féministes de toutes nos forces

■ Louise Luneau



Le Collectif 8 mars, Molotov communications  
Illustration : Guadalupe Pérez Pita.

Le 8 mars, c'est l'occasion d'affirmer l'importance des luttes pour les droits des femmes, de saluer leurs combats menés en faveur de leur reconnaissance sociale et politique et de poursuivre les batailles pour que les droits des femmes cessent d'être bafoués à travers toute la planète. C'est un rappel que les droits des femmes ne sont pas respectés et que l'égalité de fait n'est pas atteinte.

Le thème du 8 mars 2020 « **Féministes de toutes nos forces** » représente des mains et des gestes de la victoire comme acte symbolique qui connecte la lutte des femmes. Ce visuel se rapporte à la notion de partage, à une libération qui peut s'accomplir seulement de façon plurielle et collective. L'affiche célèbre l'aspect international et intersectionnel des nos expériences en cette année d'action de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu dans plusieurs pays du 8 mars au 17 octobre 2020.

Réunies à chaque année sous la bannière **Collectif 8 mars**, plusieurs organisations syndicales et féministes travaillent ensemble pour souligner la Journée internationale des droits des femmes. De nombreuses activités sont planifiées dans toutes les régions du Québec lors de cette journée mémorable. De plus, le **Collectif 8 mars** interpelle la Ministre de la condition féminine sur des enjeux féministes afin de dégager des pistes de solutions pour l'atteinte de la pleine égalité entre les femmes et les hommes.

Le **Collectif du 8 mars** représente plus de 700 000 femmes au Québec provenant des groupes autonomes de femmes et des organisations syndicales.

Le 6 mars prochain, toutes les femmes sont invitées à se joindre au 5 à 7 qui se tiendra à l'Agora des Arts pour souligner la Journée internationale des droits des femmes. Mme Françoise David, ancienne députée et porte-parole de Québec Solidaire sera présente lors de cette activité. Bienvenue à toutes!

## Avis public

La population du quartier d'Évain est priée de prendre note que la prochaine séance régulière du conseil de quartier d'Évain se tiendra :

LE MERCREDI 25 MARS 2020 À 20 H  
Centre communautaire d'Évain  
200, rue Leblanc à la Salle des loisirs

FRANCIS  
**GAUTHIER**  
inc.

terrassément

RBQ : 8329-2037-10

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2

# Réussir à communiquer en situation d'Alzheimer

■ Julianne Pilon

Le 8 février dernier, plus de 75 personnes ont répondu à l'invitation de la Société Alzheimer de l'Abitibi-Témiscamingue. Sous le thème de la communication, 7 conférences d'une vingtaine de minutes chacune, ont démontré l'importance de bien communiquer lorsqu'on se trouve en présence de personnes présentant des troubles cognitifs.

D'entrée de jeu, monsieur Marc Juneau, président de la Société Alzheimer, et monsieur Guillaume Parent, directeur général, ont présenté la Société et ses mandats dont celui de sensibiliser la population aux bonnes pratiques afin de garder les personnes atteintes le plus longtemps possible dans leur communauté.

Ce qu'il ne faut pas faire : Dans de courtes vidéos remplies d'humour, les deux intervenantes Ginette Blouin et Catherine Lavoie ont tout dit : soyez patient, répétez autant de fois que nécessaire, ne les contredisez pas, ne les bousculez pas et quelques autres trucs de base. Les mots sont si importants.

Les autres conférences ont complété différents aspects de cette communication : lorsqu'on est proches aidants et que l'on vit avec une personne atteinte, lorsqu'on est au Centre de jour où la communication se

fait au cours d'activités et lorsqu'on est anglophone et qu'on vit dans un environnement francophone. Il a aussi été question d'aller chercher de l'aide et de la formation notamment par la Clinique de la mémoire. Il est même possible d'avoir du soutien en ligne à l'intérieur d'un nouveau projet. Madame St-Cyr a démontré comment le fait de connaître le parcours de vie de la personne peut faciliter la communication.

Les conférences se sont terminées par un émouvant témoignage d'une jeune stagiaire bénévole Sophie Carrier Sylvain. « J'apprends beaucoup des gens que j'accompagne », dit-elle.

La pause a permis aux participants de partager des expériences, d'aller chercher de l'information, de s'enquérir des dernières nouvelles et des projets au sein de la Société, en un mot, de communiquer.

Cet après-midi de sensibilisation, rendu possible grâce au soutien financier de l'Appui, est devenu une tradition très appréciée qui sera sans doute répétée l'an prochain. Pour information, vous pouvez communiquer avec la Société Alzheimer Abitibi-Témiscamingue, au 819 764-3554 ou à [info.SARNTM@gmail.com](mailto:info.SARNTM@gmail.com).

## Le crime de sœur Marie-Hosanna

### Notes de lecture

■ Julianne Pilon

Le 30 novembre 1910. Qu'a fait de si terrible la jeune adolescente, Ophélie, 15 ans, pour que son père, le juge Aristide Martel, la confie au monastère des Augustines de Québec pour en faire une religieuse cloîtrée qui ne doit plus sortir du couvent ?

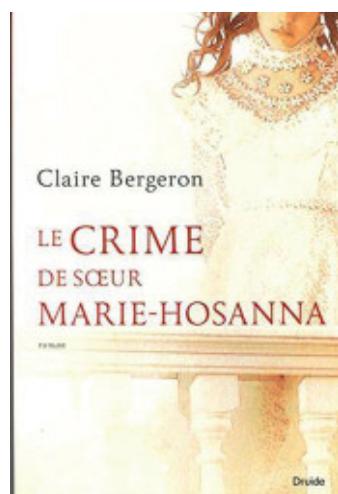
En fait, le 8e roman de Claire Bergeron, débute plus tôt, le 17 mai 1905 avec la fête d'Ophélie et la naissance de son petit frère Félix. Au fil des ans, la vie de la famille Martel et d'Ophélie se déroule bien. Sa mère Agnès l'aime. Son oncle Rémi la recrute pour faire du théâtre d'été. Elle adore son petit frère. Seule ombre : son père ne semble guère l'aimer et est sévère avec elle.

À l'été et l'automne 1910, tout bascule. Ophélie fait honte à son père en embrassant un jeune homme en public. Elle est punie sévèrement, plus de sorties, plus de cours de théâtre et le mépris et les injures de son père. À l'automne, les malheurs se poursuivent. Son oncle Rémi s'en va en France. Sa mère disparaît, soi-disant partie avec son beau-frère, selon ce que lui dit son père. Ophélie n'y croit pas. Et finalement elle se retrouve cloîtrée sous les ordres de son père.

Après sept ans au couvent et avoir fait ses études d'infirmière et occupant un travail à l'hôpital Hôtel-Dieu, Ophélie devenue sœur Marie-Hosanna en a assez. Elle décide de s'enfuir avec l'aide

d'une jeune prostituée qu'elle a soignée à l'hôpital. Elle se retrouve finalement dans une petite municipalité rurale de l'Abitibi où elle espère trouver la paix et peut-être le bonheur. Mais la vie va en décider autrement. De nouveaux rebondissements issus de son passé l'attendent.

Dans « Le crime de sœur Marie-Hosanna », on retrouve la plume vive de Claire Bergeron, son sens de l'intrigue, son talent pour créer des personnages forts, sa capacité de faire revivre une époque et des lieux. On y retrouve aussi ses convictions féministes car au début du siècle, les femmes n'étaient trop souvent que des épouses soumises, des mères dévouées ou des prostituées sous la domination masculine.



## Mon centre aquatique, je le veux !

■ Julianne Pilon

Ce n'est pas seulement un slogan ou une stratégie de marketing. Mon centre aquatique, je le veux, c'est ce que les citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda ont dit à leur mairesse, madame Diane Dallaire et son conseil municipal. Une ville de 40 000 habitants se doit d'avoir cet équipement sportif et récréatif.

Le 4 février dernier, la Ville de Rouyn-Noranda lançait une campagne d'appui au projet de centre aquatique sous le titre « Mon centre aquatique, je le veux » ! Cet appel à la mobilisation veut montrer aux gouvernements provincial et fédéral que les citoyens appuient le projet d'infrastructure aquatique répondant à leurs besoins.

« Il est urgent que l'ensemble de notre population puisse avoir accès à un centre aquatique de qualité. J'appelle tous les citoyens et citoyennes à nous soutenir dans notre demande de financement en nous donnant un appui fort pour ce grand projet collectif » déclare madame Diane Dallaire. Le moyen de donner son appui, répondre à un sondage en ligne : « Mon centre aquatique, je le veux : un peu, beaucoup, passionnément » et ce, jusqu'au 14 février.

La réponse du public étant satisfaisante, la Ville a déposé son projet le 21 février au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le coût total estimé du projet est de 19,9 M\$ et le financement demandé au gouvernement représente 66,6 % de ce montant. Notons que la construction du centre aquatique est conditionnelle à l'obtention de cette aide financière. Le nouveau centre aquatique sera adjacent au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'UQAT. Il sera conçu selon les plus hauts standards. Il comprendra un bassin compétitif (25 mètres et 8 couloirs), 4 tremplins, un bassin récréatif, 3 vestiaires dont un familial ainsi que des installations adaptées pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite aînées ou handicapées. Rappelons qu'une étude menée par une firme indépendante considère que « la situation des bassins aquatiques est de toute évidence l'enjeu le plus important actuellement pour la Ville de Rouyn-Noranda. »

## Saviez-vous que

Si vous êtes une personne à mobilité réduite, vous pouvez demander que votre courrier vous soit livré à votre résidence une fois semaine. Il vous suffit de faire une demande auprès de Postes Canada. Une certification médicale peut être requise.

Bières de microbrasserie  
Mets cuisinés sur place

[chezgibb.com](http://chezgibb.com)  
[info@chezgibb.com](mailto:info@chezgibb.com)  
[facebook.com/chezgibb](https://www.facebook.com/chezgibb)

T. 819.768.2954  
F. 819.768.2490

25, rue d'Évain  
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

# Connaissez-vous le crédit d'impôt pour personnes handicapées?

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) est un crédit non remboursable qui sert à réduire le montant d'impôt sur le revenu qu'une personne handicapée ou les membres de sa famille pourraient avoir à payer.

Le fait d'être admissible au CIPH peut aussi donner accès à d'autres programmes gouvernementaux, tels que le régime enregistré d'épargne-invalidité et la prestation pour enfants handicapés.

## Qui est admissible ?

Vous pourriez être admissible au CIPH si vous répondez à l'une des conditions suivantes :

- vous êtes aveugle;
- vous avez besoin de soins thérapeutiques essentiels;
- vous avez une déficience qui touche une ou plusieurs des activités courantes de la vie quotidienne, c'est-à-dire marcher, parler, s'habiller, entendre, se nourrir, évacuer (fonctions intestinales ou vésicales) ou les fonctions mentales nécessaires aux activités de la vie courante.

## Comment demander le crédit ?

1. Remplissez et signez la partie A du formulaire 12201, certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées.
2. Demandez à un professionnel de la santé autorisé de remplir la partie B du formulaire et d'attester les renseignements qui y sont fournis. Le professionnel de la santé pourrait exiger des frais pour remplir le formulaire.
3. Envoyez le formulaire à l'Agence du revenu du Canada soit par la poste ou en ligne au moyen de « Soumettre des documents » dans Mon dossier.

L'Agence peut vous aider à remplir certaines parties du formulaire sans frais. Pour en savoir plus, allez à [canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees](http://canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees) ou composez le 1-800-959-7383.

## Vous vous construisez, rénovez, vous avez besoin d'un autre véhicule, quel prêt allez-vous choisir ?

■ Diane Gaudet Bergeron

Les emprunts dans une banque ou autres institutions financières sont à analyser afin de faire un bon choix.

Le prêt personnel, est le plus coûteux des emprunts puisque le taux d'intérêt qu'une banque peut vous demander est le plus élevé de tous les prêts.

Pour l'achat d'un véhicule, il faut s'informer auprès du garagiste sur ce qu'il peut vous offrir. Souvent nous pouvons acheter une voiture avec un taux à 0% d'intérêt, ce qui est le plus avantageux de tous.

Le prêt hypothécaire, pour une rénovation ou un achat de maison, est, pour sa part, intéressant en intérêt car il sera de beaucoup moindre que celui d'un prêt personnel. Mais attention! Si vous rénovez pour vendre, il faut vous assurer que la date de votre renouvellement avec votre institution soit assez rapprochée pour vous éviter de gros frais d'annulation. Vérifiez quelle est la date de ce renouvellement et quelle sera la pénalité à payer lors de l'annulation de ce prêt.

La marge de crédit hypothécaire, pour les propriétaires, est un moyen souvent idéal pour s'assurer d'un meilleur taux d'intérêt. Il sera beaucoup moins élevé que le taux d'un prêt personnel et moins qu'une hypothèque légale. Le problème de la marge de crédit hypothécaire est que souvent, les gens ne font aucun versement mensuel. Ils se contentent de payer les intérêts, ce qui prolonge leur prêt. Plusieurs questions se posent avant l'achat désiré. Les conseillers sont là pour vous aider à faire un choix judicieux. N'hésitez pas à en consulter quelques-uns.

## Que savoir de la rente d'invalidité du Régime de rentes du Québec ?

■ Louise Luneau

Vous êtes une personne de moins de 65 ans et atteinte d'une invalidité grave et permanente reconnue par l'équipe médicale de Retraite Québec et vous avez suffisamment cotisé au Régime des rentes du Québec, vous pourriez donc avoir droit à recevoir des prestations de rente d'invalidité. Par contre, vous ne devez pas recevoir une indemnité de remplacement du revenu non réduite de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) pour avoir droit à cette rente d'invalidité.

De plus, le fait d'être reconnu invalide par une compagnie d'assurance ou par un autre organisme ou ministère ne vous donne pas droit automatiquement à la rente d'invalidité du Régime de rentes du Québec, car leurs critères d'admissibilité peuvent être différents. Il est primordial de s'informer afin de savoir si vous êtes éligible à recevoir de telles prestations d'invalidité.

Pour que votre invalidité soit reconnue comme **grave et permanente**, vous devez être incapable d'exercer un emploi à temps plein. Votre invalidité considérée comme grave ne sera pas reconnue, si vous pouvez faire un travail qui tient compte de vos limitations et qui rapporte plus de 16 661 \$ en 2020. Votre invalidité grave doit aussi être permanente. Une invalidité grave est permanente si elle doit durer définitivement, sans aucune amélioration possible. **L'invalidité temporaire** (ou incapacité temporaire de travailler) n'est pas couverte par le Régime de rentes du Québec.

### Vous êtes âgé de 60 à 65 ans

Pour qu'une personne âgée de 60 à 65 ans soit reconnue invalide en raison de son incapacité à exercer son emploi habituel, elle doit avoir cotisé au régime pour au moins **quatre des six dernières années** de sa période de cotisation. Par

contre, dans certains cas et sous certaines conditions, une admissibilité à une rente de retraite du Régime de rentes du Québec peut être possible pendant le traitement de votre demande de prestations pour invalidité. Si vous êtes reconnu comme invalide et que vous choisissez de recevoir la rente d'invalidité, vous devrez annuler votre rente de retraite et rembourser les sommes reçues depuis le premier versement de celle-ci.

### À partir de 65 ans

La rente d'invalidité sera automatiquement remplacée par une rente de retraite quand une personne atteint 65 ans, âge normal de la retraite. Il n'est pas obligatoire d'aviser la Régie des rentes du Québec et de faire des démarches en ce sens. Le montant de votre rente de retraite sera réduit pour tenir compte des années au cours desquelles vous aurez reçu une rente d'invalidité. Cette réduction dépend également de votre année de naissance.

**Si vous êtes né avant le 1<sup>er</sup> janvier 1954**, le montant de votre de retraite serait réduit de 6 % pour chaque année où vous aurez reçu une rente d'invalidité lorsque vous étiez âgé de 60 à 65 ans.

**Si vous êtes né après 1954**, selon l'année du début à recevoir votre rente de retraite et son montant, celui-ci pourrait être réduit de 6 à 7,2 % pour chaque année où vous aurez reçu une rente d'invalidité lorsque vous aviez été âgé de 60 à 65 ans.

En conclusion, il est très important de bien vous renseigner en ce qui concerne vos droits. Il peut être nécessaire d'être accompagné d'une personne de confiance pour bien comprendre toutes ces règles, de ne pas être pénalisé et d'avoir une rente de retraite qui répondra à vos besoins pour toutes les années de votre vie.

Source : Régie des rentes du Québec.

## Quel hiver !

■ Diane Gaudet Bergeron

### On ne peut pas dire : maudit hiver !

Une température idéale pour les sports d'hiver, des degrés supérieurs à la moyenne, c'est parfait pour les enfants qui en profitent pour s'amuser à l'extérieur et aussi pour les parents qui verront leur facture d'électricité diminuée. Mais que dites-vous de la neige? Toute cette belle neige aura été au rendez-vous pour la journée mondiale de la neige. Mais, qu'en est-il de ces gros amoncellements qui nous obstruent la vue à presque tous les coins de rue. Plusieurs citoyens et citoyennes ont fait ce commentaire à l'équipe du journal : « Les coins de rue sont dangereux ». J'en ai d'ailleurs fait l'expérience et j'ai eu très peur. Arrivant du Centre communautaire, j'avais tranquillement... mais un amoncellement de neige au coin de la rue obstruait complètement l'avenue de l'Église. L'arrivée d'un gros camion m'a obligée à me ranger sur le côté, face à l'église. Nos rues manquent d'amour.

## Une belle expérience

■ Chantal Grenier

En visite chez ma fille, en Ontario, plus précisément à Welland, j'ai vécu une expérience agréable qui m'a portée à réfléchir.

Le 3<sup>e</sup> lundi du mois de février a été décrété congé férié pour célébrer ce qui est appelé la Fête de la famille. Des activités, pour la plupart gratuites, sont organisées pour cette occasion : maquillage, jeux en gymnase, bricolages, jeux de laser, animations variées avec magiciens, clowns, etc.

Les enfants s'amuse et les adultes apprécient; les écoles, les épiceries, les bibliothèques municipales, les bureaux provinciaux sont notamment fermés.

Quelle belle façon de souligner l'importance de la famille! Plusieurs autres provinces canadiennes font de même, pas nécessairement le même jour, mais pas le Québec. Je me suis demandé si cela avait déjà été envisagé chez nous. Plusieurs villes créent un événement « Fête de la famille » mais ce n'est pas un congé férié.



Nouveau service de coiffure dans le quartier Évain par Andréane Charette

Avec et sans rendez-vous!

 : (819) 290-0880 (Cell)  
(819) 797-8718 (Bureau)

 : AndréaneCharette-Coiffeuse

# Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin

## Horaire d'ouverture pour 2020 :

Mardi : 16 h à 20 h

Jeudi : 16 h à 20 h

Nous avons toujours de nouveaux livres pour vous. Dites-nous ce que vous aimeriez lire et, si nous ne l'avons pas, il nous fera plaisir de le commander. Jetez un œil sur notre nouveau présentoir où vous trouverez les livres les plus empruntés dans les bibliothèques publiques du Québec, une bonne façon pour vous de découvrir un nouvel auteur.

## Romans adultes

- **Kukum** de Michel Jean
- **Traverser la nuit** de Marie Laberge
- **Fêlures** de Nora Roberts
- **L'été des disparues** de Charlie Donlea
- **Il est temps de vivre la vie que tu t'es imaginée** de Christine Michaud
- **Où es-tu maintenant?** de Mary Higgins Clark
- **Plus jamais** de James Patterson/Candice Fox
- **Askja** de Ian Manook
- **Mise en scène** de Danielle Steel

## Documentaires et biographies

- **Mémoires vives** de Edward Snowden
- **La faim : comment l'appivoiser** de Cynthia Marcotte
- **Être face à la rue** de Jean-Marie Lapointe

## Littérature jeunesse

- **Le choix d'une vie** de Samuel Champagne
- **Gare au loup-garou : Mini peur** de Stéphanie Gervais
- **Qui va hypnotiser le cyclope?** de Marilou Addison
- **Full textos T.01, 02 et 03** de Carine Paquin

À noter que nous avons renouvelé une partie de notre collection jeunesse. À vous de découvrir la nouveauté, on vous attend!

Visitez : [sites.google.com/view/biblev](https://sites.google.com/view/biblev)

## L'Âge d'Or nous informe

■ Marie-Claire Dickey

Le dimanche 2 février, nous avons servi 428 brunchs. Des repas supplémentaires ont aussi été servis gratuitement aux 35 bénévoles et aux 18 jeunes enfants. La gagnante pour l'estimation du nombre de repas à servir fut Jacinthe Falardeau. Les gagnants du 50 \$ d'épicerie furent : Ginette Bérubé et Daniel Latour. Encore un super brunch, avec des gens heureux de partager leur déjeuner avec parents et amis.

Notre prochain brunch aura lieu le 1<sup>er</sup> mars, soit toujours le premier dimanche du mois.

Merci de votre présence!



Daniel Latour, gagnant du 50 \$ accompagné du président Maurice Patry  
Photo : Gracieuseté

## MARS 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Lieu de l'activité : <b>Noir</b> : Centre communautaire d'Évain / <b>Rouge</b> : École St-Bernard / <b>Violet</b> : Église Centre communautaire d'Évain : Vérifiez l'horaire du patinage libre et du hockey libre sur le site internet de la Ville de Rouyn-Noranda : <a href="http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/horaire-des-glaces/">www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/horaire-des-glaces/</a> <b>Pour la collecte des ordures, de la récupération et du compostage, veuillez consulter le nouveau dépliant que nous avons reçu ou encore sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda.</b>						
<b>1</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 11 h Brunch Âge d'Or	<b>2</b> Danse en ligne 19 h - 21 h Patinage libre \$ 14 h 30 - 16 h	<b>3</b> Biblio 16 h - 20 h Patinage libre \$ 14 h 30 - 16 h	<b>4</b> Danse en ligne 19 h - 21 h Patinage libre \$ 14 h 30 - 16 h	<b>5</b> Biblio 16 h - 20 h Patinage libre \$ 14 h 30 - 16 h	<b>6</b> Patinage libre \$ 14 h 30 - 16 h	<b>7</b>
<b>8</b> Messe 11 h Patinage libre \$ 15 h 05 - 16 h 20 Heure avancée	<b>9</b> Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>10</b> Biblio 16 h à 20 h Zumba 19 h - 20 h	<b>11</b> Date de tombée du journal Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>12</b> Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	<b>13</b>	<b>14</b> Messe 19 h 15
<b>15</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 11 h	<b>16</b> Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>17</b> Biblio 16 h à 20 h Zumba 19 h - 20 h	<b>18</b> Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>19</b> Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	<b>20</b> Soirée danse en ligne Équinoxe du printemps	<b>21</b>
<b>22</b> Messe 11 h Journée mondiale de l'eau	<b>23</b> Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>24</b> Biblio 16 h à 20 h Zumba 19 h - 20 h	<b>25</b> Conseil de quartier 20 h Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>26</b> Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	<b>27</b> Compétition de patinage artistique	<b>28</b> Messe 19 h 15 Compétition de patinage artistique
<b>29</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 11 h Compétition de patinage artistique	<b>30</b> Danse en ligne 19 h - 21 h	<b>31</b> Biblio 16 h à 20 h Zumba 19 h - 20 h				